

Puits, sources et fontaines à Yerres (Seconde partie)

Avant de débiter cette deuxième partie, il est bon d'examiner d'un peu plus près le bâti yerrois ancien afin d'en trouver les constantes. Beaucoup de documents évoquent à côté des grandes propriétés les « maisons de village » ; ce sont celles occupées par les Yerrois de moyenne et même basse condition, et de toute profession, artisans, vigneron, fermiers, personnels de maisons, ouvriers, etc. Pour en avoir un aperçu, aujourd'hui encore, il suffit de se promener dans Yerres et...d'ouvrir les yeux, par exemple dans la rue Charles de Gaulle, ou dans le quartier de la Normandie par la rue de l'Église et par celle de La Grange. Yerres a le privilège d'avoir conservé quelques maisons d'autrefois à peine transformées, certaines datant du XVIII^e siècle et peut-être avant (par exemple au carrefour de la rue

Pierre Guilbert avec la rue de la Grange, une maison porte l'inscription 1683).

La consultation des plans qui nous sont parvenus, montre une très grande stabilité de ce bâti jusque tardivement au milieu du XX^e siècle. On a toujours construit près de l'existant, autour de l'existant, voire sur... l'existant¹, en laissant une circulation par le biais de passages au tracé plus ou moins vagabond tout en conservant des cours et des jardinets souvent de très petites dimensions. Il en résulte par la force des choses une appropriation communautaire de l'espace entre les habitants. Outre les cours qui sont communes, on partage les puits, les « trous à fumier² », souvent les « lieux d'aisance », parfois un four. Par contre les « fouleries », très nombreuses dans ce pays alors de vignoble, semblent avoir été presque toujours privées.



1) Une cour rue Pierre Guilbert

Les notaires, dans leurs actes de vente, transcrivent soigneusement au gré de la mutation des bâtiments, les droits et servitudes qui y sont attachés ; les documents parlent souvent de « droit de communauté ». Seuls les bénéficiaires identifiés peuvent avoir accès à ces équipements communautaires, laissant une partie importante de la population sans « accès à l'eau », comme on dirait de nos jours, et c'est très probablement ce qui motivera la municipalité pour créer ou augmenter le nombre de fontaines et de puits publics. À

¹ Quelquefois avec un escalier extérieur.

² Qu'y mettait-t-on ? Ordures ménagères, fientes animales ou...autres ? On imagine les odeurs en période estivale.

remarquer que l'installation d'une pompe dans un puits, pompe payée par un particulier, interdisait aux autres ayants droit d'y venir puiser leurs eaux habituelles, d'où des contentieux qui se régleront quelquefois devant les tribunaux !



2) Un puits transformé en réceptacle des eaux pluviales rue Charles de Gaulle

Par ailleurs, Il est certain que la présence d'un puits creusé par un habitant attire tous les autres qui ont tout intérêt à en être le plus proche possible et de pouvoir y accéder librement. L'existence de ce nombre important de puits explique donc en grande partie cet habitat très resserré ; nombreuses sont les maisons à murs mitoyens (pas toujours bien construits, la verticale étant quelquefois une notion relative), économiques en espace, construction et...chauffage. Tout puits creusé appelait automatiquement à la densification de l'habitat. Une visite du bâti des maisons de l'actuelle rue Charles de Gaulle est, à ce titre, édifiante.

On peut ajouter que les puits (privés et communautaires) ont probablement précédé les fontaines (publiques) au moins jusqu'à la moitié du XIX^e siècle. La fontaine publique et, à un degré, moindre le puits public, devenait une nécessité à partir du moment où l'accès à l'eau restait entre les mains de citoyens qui n'avaient aucune obligation à partager la ressource. La fontaine privée ne pouvait appartenir qu'à une population bourgeoise, rentée ou à hauts revenus, seule à même de « fouiller » le sol, de capter les sources et d'amener les eaux vers une fontaine ou/et vers leurs jardins d'agrément où elles alimentaient bassins et pièces d'eau. Les actes de succession mentionnent souvent les autorisations « de fouiller les eaux » et de les conduire dans le domaine de l'heureux propriétaire.

D'autres fontaines

Soulignons avant d'aller plus loin que la première mention trouvée d'une fontaine à Yerres date du 23 novembre 1380, mais d'autres textes ignorés pourraient révéler l'existence d'autres installations. C'est un document notarié qui octroie au sieur Pasquier sous la forme d'un bail à rente³ « un demi-quartier⁴ de jardin assis à la rue de la fontaine du Rocher ». Il y avait donc à cette époque une fontaine du Rocher, or, et nous l'avons évoqué dans la première partie, il existe sur le flanc de la vallée orienté au sud des rochers dont l'un, au moins, est toujours visible dans la rue de l'Église sans compter ceux qui se trouvent dans le centre Calmette et au bord de l'Yerres (fontaine Budé). Notons qu'à cette date le château

³ Que nous n'explicitons pas.

⁴ Le demi-quartier est une mesure de superficie d'ancien régime ; sa valeur dépend de la région, ici probablement environ 600 m².

Budé n'est pas construit et que cette appellation de fontaine du Rocher pourrait très bien désigner la fontaine Budé.

Deuxième mention datant de 1547 qui évoque une fontaine *Puteaux ou Puteau* située suivant l'Atlas du Marquisat de Grosbois⁵ dans l'actuelle rue de l'Abbaye appelée à l'époque rue *Puteaux* sur le côté nord de la rue en face l'hôpital du Val d'Yerres actuel. Troisième mention enfin, moins ancienne que la précédente ; il s'agit d'une « insinuation⁶ » datant de 1659 et mentionnant une donation à un certain Jean Bernin d'une maison à Yerres « en laquelle il y a une fontaine jaillissante » sans autre précision de lieu. La recherche exhaustive dans les archives montrerait certainement que de très nombreuses sources/fontaines ont existé à Yerres ou, plus vraisemblablement, qu'elles ont beaucoup changé d'appellation au fil du temps.

Dans la première partie de cette étude, nous nous sommes intéressés à la fontaine publique, la plus ancienne d'Yerres et corrélativement à ce qui est devenu la Fontaine Budé, à la fois source, fontaine et nom d'une propriété. Dans cette seconde partie, nous nous attacherons à décrire d'autres sources et fontaines, ainsi que les puits qui sont beaucoup plus nombreux que ces dernières. Cependant, les textes qui nous sont parvenus ne sont pas assez explicites pour que nous ayons la prétention de les répertorier tous ; il y faudrait, d'ailleurs, trop de places. On peut se hasarder à donner dans les années 1900 à Yerres un nombre de puits supérieur à cinquante et, probablement, plus proche de cent et, peut-être davantage. Une recherche⁷ de Michel Berrier, notre ami de la Société d'Histoire, pour d'autres sujets d'étude qui n'ont pas pour but explicite la recherche de puits, en collationne une cinquantaine. Or, il y a environ 1900 habitants à Yerres à cette époque et si on admet que les deux/tiers de cette population puisent son eau dans les puits communautaires, et que chaque puits fournit l'eau à quatre ou cinq familles de chacune deux à quatre personnes, soit entre huit personnes et vingt habitants, on trouve un nombre de puits compris entre un peu plus de cent (au plus) et soixante (au moins) puits sur le territoire de la commune.

On a beaucoup creusé à Yerres pour trouver de l'eau. Cette recherche de l'eau entraîne quelquefois des affrontements entre propriétaires. Ainsi en 1803, le sieur Dazincourt⁸ propriétaire à Yerres (probablement rue des Vignes, actuelle rue Danielle Casanova), en faisant des travaux, découvre une source qui « jaillissait » et se répandait devant sa maison. En ruisselant, elle endommageait le chemin qui va de Paris à Brunoy (aujourd'hui rue de l'Abbaye). Il canalise la source et recueille les « eaux sauvages » dans un puits. Un de ses voisins, le sieur Collot lui conteste ce droit et le traîne devant les tribunaux. Ces affrontements sont le signe que la possession d'une source n'était pas sans intérêt et éveillait la contestation.

Cependant, vers les années 1850-1860, manifestement, malgré l'existence des puits communautaires, le nombre de fontaines publiques est jugé insuffisant. Nous sommes en

⁵ Qui, donc, deux siècles plus tard, signale encore un puits portant ce nom !!!

⁶ Il s'agit d'une formalité d'enregistrement.

⁷ Recherche faite aux archives départementales de l'Essonne.

⁸ Joseph-Jean-Baptiste Albouy dit Dazincourt est un acteur à succès (dans *Le Mariage de Figaro* et *Le Barbier de Séville* notamment) né en 1747 et mort en 1809.

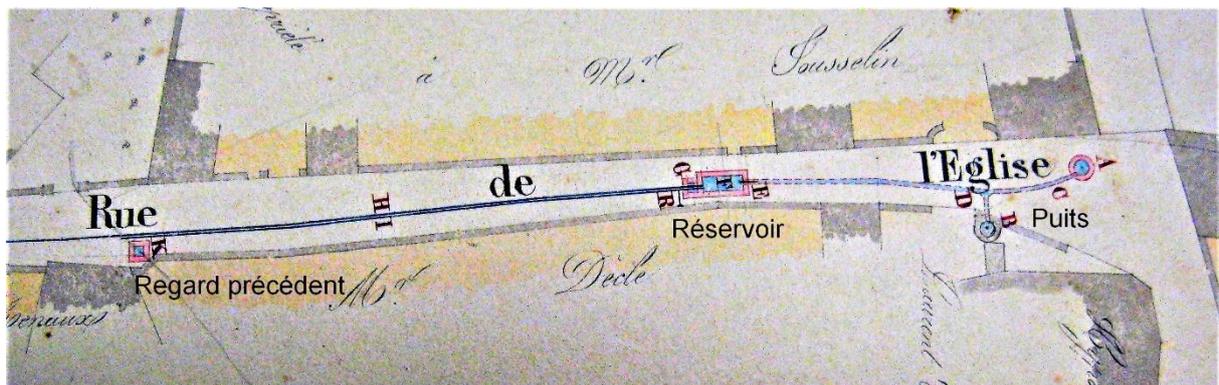
plein Second Empire, période de prospérité économique qui se traduit par une augmentation de la population (accroissement de 15 % dans la décennie), de nouvelles exigences de confort qui diffusent dans le corps social et l'arrivée du chemin de fer qui apporte des idées nouvelles et des besoins nouveaux. Il est possible aussi que le développement de la filature installée dans les bâtiments de l'Abbaye⁹ avec une population ouvrière importante entraîne une augmentation des besoins.

Or, il n'existe toujours en 1850 que la fontaine place de l'Église qui est sur le point d'être déplacée place du Pilon (voir première partie). Notamment, les extrémités de la Grande Rue (rue Charles de Gaulle) restent éloignées de la fontaine et c'est en ces endroits que l'on va décider d'en installer de nouvelles. Un particulier, le sieur Millet, va proposer au conseil de rechercher de l'eau dans la « montagne de l'Église », donc probablement dans le quartier de la Normandie, proposition qui sera rejetée, mais le besoin subsiste et d'autres décisions vont être prises.

Les nouvelles fontaines de la Grande Rue ou route de Villeneuve-Saint-Georges (CD 32), aujourd'hui rue Charles de Gaulle

Pour installer d'autres fontaines, il faut trouver d'autres sources. On va faire une première recherche dans la propriété Cordier (dit Billon) donnant rue des Vignes (actuelle rue Danielle Casanova), où se trouvait une source que les propriétaires acceptaient de mettre au service de la collectivité pour les 2/8 (curieusement, pas 1/4 !) en vue, déclare le conseil municipal le 1^{er} juillet 1855, de desservir¹⁰ « la partie sud de la rue de Paris » ; les essais effectués montrent que le débit est très insuffisant et on va se retourner vers les puits Vast une fois de plus.

Ils vont encore fournir de l'eau au village, eau qui sera distribuée par deux puis trois nouvelles bornes fontaines en fonte. Une communication faite au conseil lors de sa réunion du 19 février 1860 précise que les frères Vast ont autorisé la commune « à établir une prise d'eau pour l'alimentation des fontaines publiques » et le conseil va approuver la rédaction.



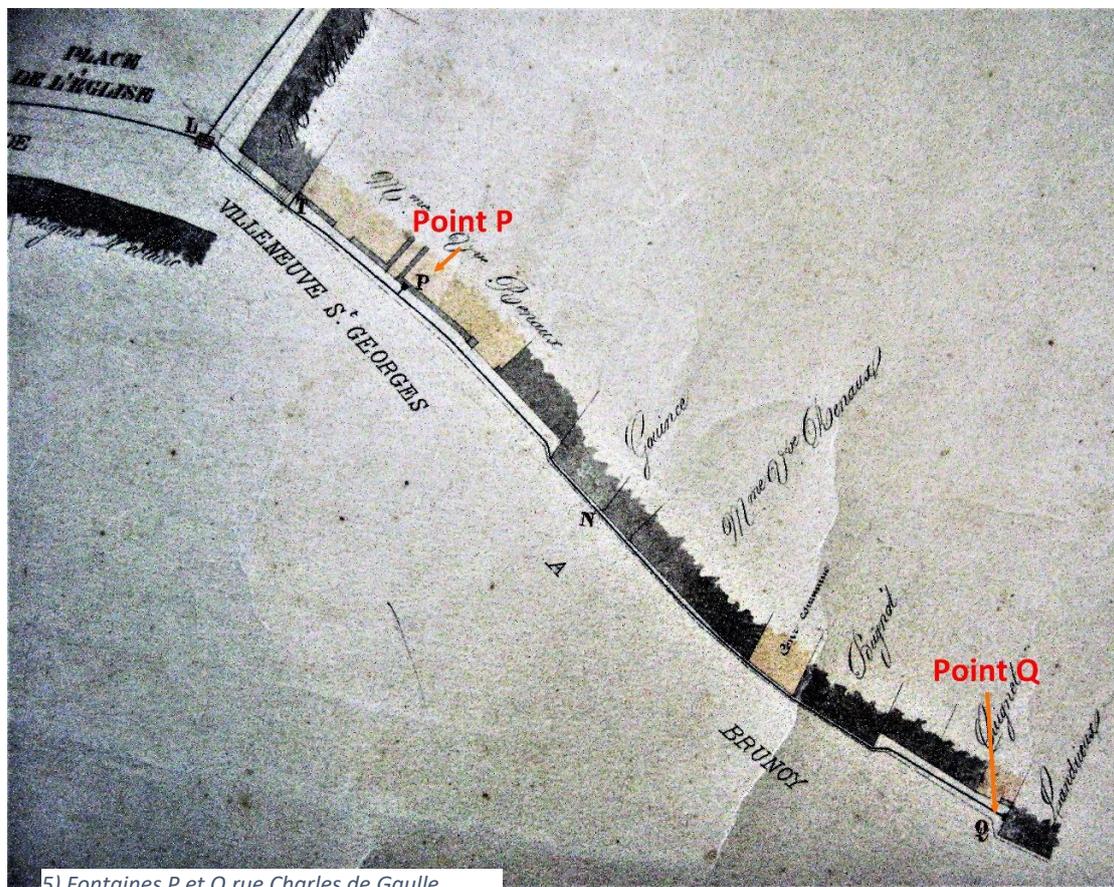
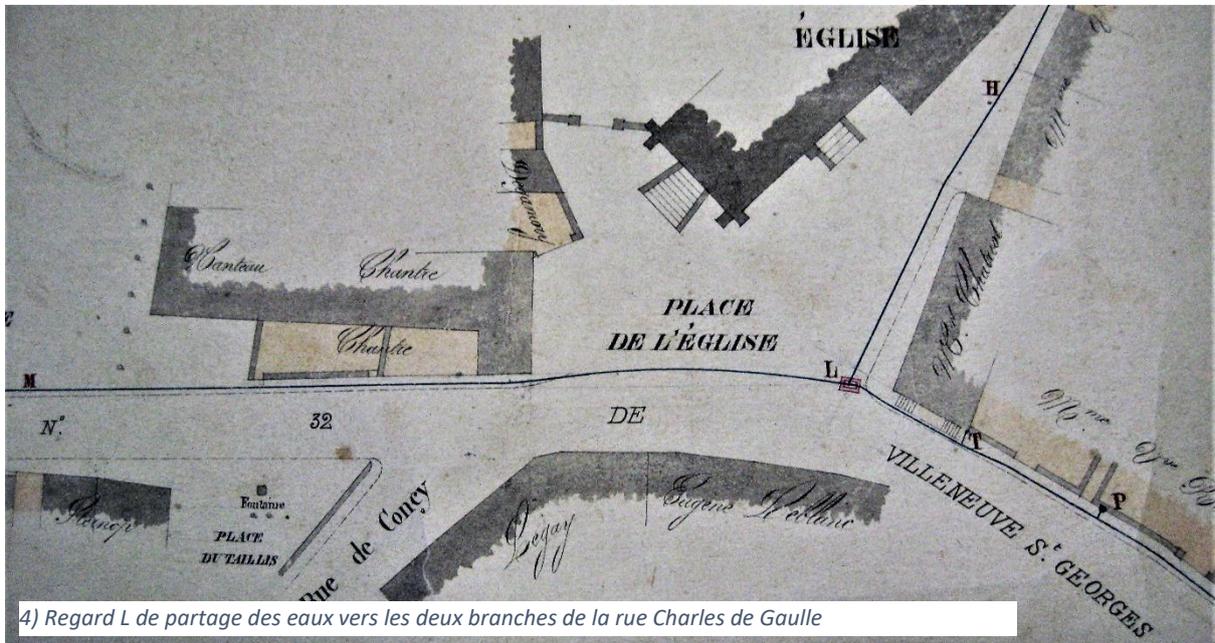
3) Rappel de l'hydraulique rue de l'Église : A et B : puits, ABCDE : pierrée, F : réservoir, H et I : deux tuyaux, l'un continuant vers les nouvelles fontaines, l'autre vers le regard K où elles se mélangent avec les eaux des sources Jeannot de la propriété Décle pour être conduites vers la fontaine place du Taillis.

⁹ Voir sur le site shyverres.free.fr l'article intitulé : « L'industrie textile à Yerres » par J. P. Toussaint.

¹⁰ La rue de Paris (rue Charles de Gaulle) étant orientée grosso modo est-ouest, il est probable que le conseil a en tête la partie est compte tenu de la proximité de la rue des Vignes.

d'une convention qui semble bien être rétroactive et demandée par les propriétaires avec l'octroi d'une indemnité de 300 F.

Le réservoir de la rue de l'Église est en effet équipé de deux tuyaux de sortie en plomb¹¹. L'un d'entre eux amène l'eau qui se mélangera avec celle venant de la propriété Dècle, comme nous l'avons décrit dans l'article précédent pour alimenter la fontaine publique, et le second conduit à la place de l'Église où se trouve un regard dénommé L (voir



¹¹ Le plomb est systématiquement employé. Pour les gros diamètres, rares, on utilise surtout la fonte.

ci-après).

En partant dans la rue Charles de Gaulle (actuelle) deux tuyaux vers deux fontaines situées l'une approximativement à hauteur du numéro 21 (point Q ci-dessus) et l'autre sur l'autre branche de la rue à l'ouest de la place de l'Église au point O (non représenté) à hauteur du numéro 46 de la rue.



6) Ce qui reste aujourd'hui de la fontaine du point P

Des habitants de Yerres vont alors proposer à la commune d'installer une troisième fontaine sur le tracé du tuyau est. La proposition est acceptée et on construira, probablement un peu plus tardivement qu'on l'a fait pour les précédentes, cette troisième fontaine à hauteur de la place Charles Péguy actuelle (point P sur l'extrait de carte ci-dessus). La carcasse subsiste et c'est, à notre connaissance, la seule dont les vestiges n'ont pas été supprimés. Il a fallu une autorisation préfectorale pour installer ces fontaines sur un chemin départemental. Apparemment elles n'avaient pas de robinet et le trop plein s'écoulait dans le caniveau de la rue. Cependant, il existait dans le regard de séparation L deux robinets d'arrêt en cuivre permettant d'interrompre l'alimentation en eau, peut-être en hiver, pour éviter la formation

de glace sur la chaussée.

D'autres sources et fontaines

Toute la zone comprise approximativement entre la rue de Bellevue et Villecresnes est riche en sources ou résurgences d'aquifère. Les plans Labarre des grandes propriétés de la première moitié du XIX^e siècle, qui nous sont parvenus, montrent presque systématiquement des bassins et des pièces d'eau qui sont nécessairement alimentés par des sources puisqu'à l'époque il n'existe pas encore de réseaux d'adduction d'eau et qu'ils sont situés loin et au-dessus de la rivière. Il est probable que l'abondance des eaux a favorisé l'achat par de grands bourgeois de résidences à Yerres ; comme nous l'avons noté ci-dessus, il était ainsi possible de créer des jardins dans lesquels les jeux d'eau jouaient un rôle

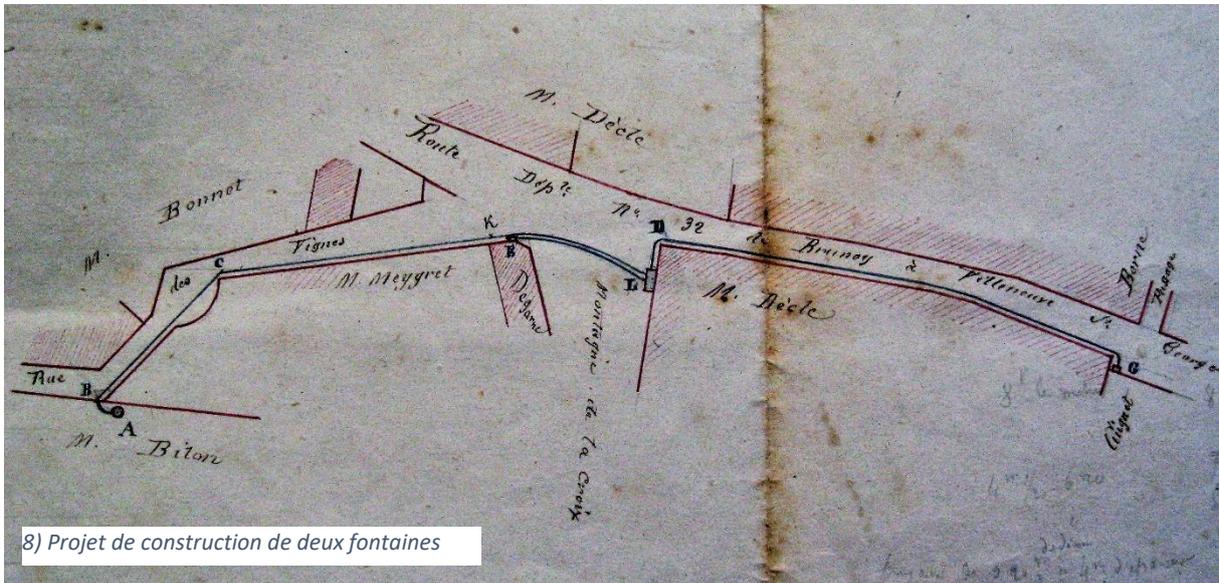


7) La fontaine rue du Pas d'Ane

essentiel en rapport avec l'importance sociale du propriétaire, tout au moins celle qu'il désirait afficher.

Voici, tout d'abord, une fontaine qui n'est pas répertoriée comme publique et qui se trouvait en 1834, rue du Pas d'Âne, (proche du 7 rue Pierre Guilbert actuelle). Bien que non publique au sens administratif du terme, il est très probable que, de par son emplacement, elle avait un usage public et que les habitants de ce quartier venaient y puiser l'eau dont ils avaient besoin corrélativement avec celle provenant des

puits. On devine sur le plan, en partie cachée, un renforcement sous la chaussée. Elle n'est plus mentionnée dans les plans ultérieurs, ni dans aucun autre document. On remarquera que sa position est dans la continuité des sources *Jeannot* et peut-être *Soulan*. On peut même imaginer qu'elle en est un avatar, puisqu'elle est située à quelques dizaines de mètres



8) Projet de construction de deux fontaines

du quartier de la Normandie. Nous verrons plus loin que la présence de cette fontaine à cet endroit n'est pas anecdotique.

D'autres projets qui ne semblent pas avoir été réalisés figurent dans les archives (carte ci-dessus). Ainsi M Selves fils, plombier à Yerres, qui a installé les trois fontaines précédentes, a étudié la construction de deux fontaines publiques à partir d'une source située rue Danielle Casanova actuelle (approximativement à hauteur de l'entrée des garages en sous-sol de la Résidence du Parc de la Source, la bien nommée) dans la propriété d'un certain M. Béton¹² (ou Bétan). A partir de cette source, un tuyau conduisait à un réservoir situé en bas de la rue de La Grange actuelle d'où partaient deux canalisations vers deux fontaines, l'une dans le bas de la rue et l'autre dans la rue Charles de Gaulle (actuelle) approximativement à hauteur du numéro 16.



9) Fontaine rue de la Grange

Toute la zone comprise entre la rue de La Grange et la rue Raymond Poincaré, très pentue avec des terrasses successives aujourd'hui construites a été, et reste encore, riche en sources. Il n'est pas rare que des travaux dans une propriété aient des conséquences dans une autre avec apparition de sources (y compris dans une cuisine, il y a quelques années)! Inversement, les mêmes travaux peuvent provoquer la disparition définitive ou pendant plusieurs mois d'une source. Dans une

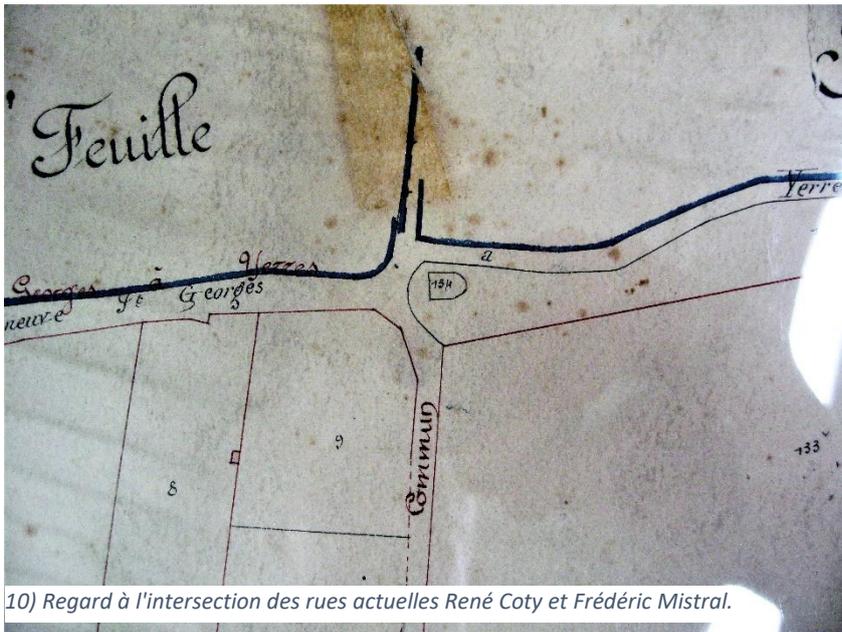
¹² Il est possible que le nom soit mal orthographié et qu'il s'agisse de la propriété Cordier (dit Billon) citée plus haut.

propriété rue de la Grange se trouve (ci-contre) une source captée depuis plus de cent cinquante ans et qui alimente un bassin dont la décharge se trouvait à l'emplacement actuel de la Résidence de la Source, la bien-nommée.

La ou les sources du Picuré (nom souvent remplacé dans les documents anciens par celui de Puits Curé qui semble être le nom d'origine)

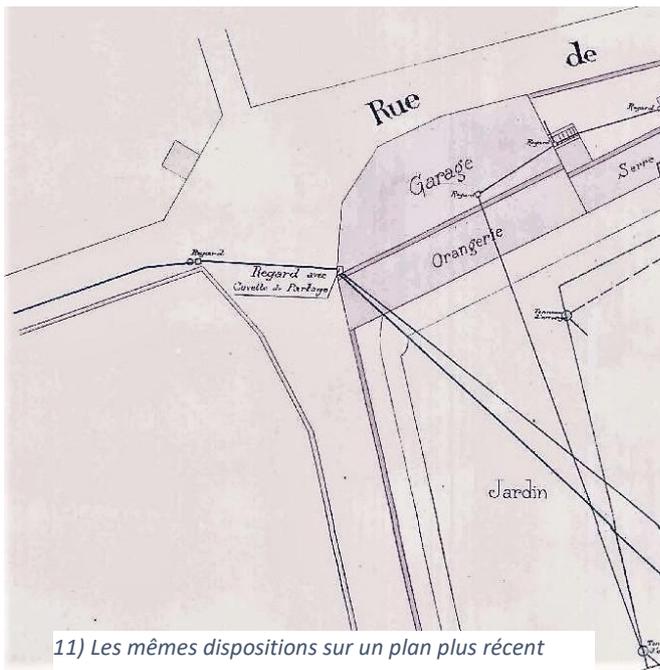
Les sources du Picuré sont signalées aujourd'hui par le sentier des Sources qui relie le collège Bellevue à la rue du Picuré ; elles ne sont actuellement plus observables directement sauf quelques suintements (voire écoulements) plus ou moins importants suivant la saison et la pluviométrie.

Commençons cependant par résoudre ce qui pourrait passer pour une énigme. Un



10) Regard à l'intersection des rues actuelles René Coty et Frédéric Mistral.

plan de bornage des « Seigneuries d'Yerres et de la grange du milieu » daté de 1781, l'Atlas du Marquisat de Grosbois, le cadastre de 1810 et un plan (plus récent du géomètre Labarre, l'Atlas des rues de Yerres) montrent tous à hauteur du carrefour de la rue de l'actuelle rue Frédéric Mistral et de l'actuelle rue René Coty un regard¹³ qui



11) Les mêmes dispositions sur un plan plus récent

ne semble pas être une simple ouverture dans le chemin ou la chaussée (comme on l'entend aujourd'hui !) puisque, sur ce cadastre de 1810 (ci-dessus), il figure en tant que parcelle numérotée 134 de 45 m² appartenant à MM Billotte.

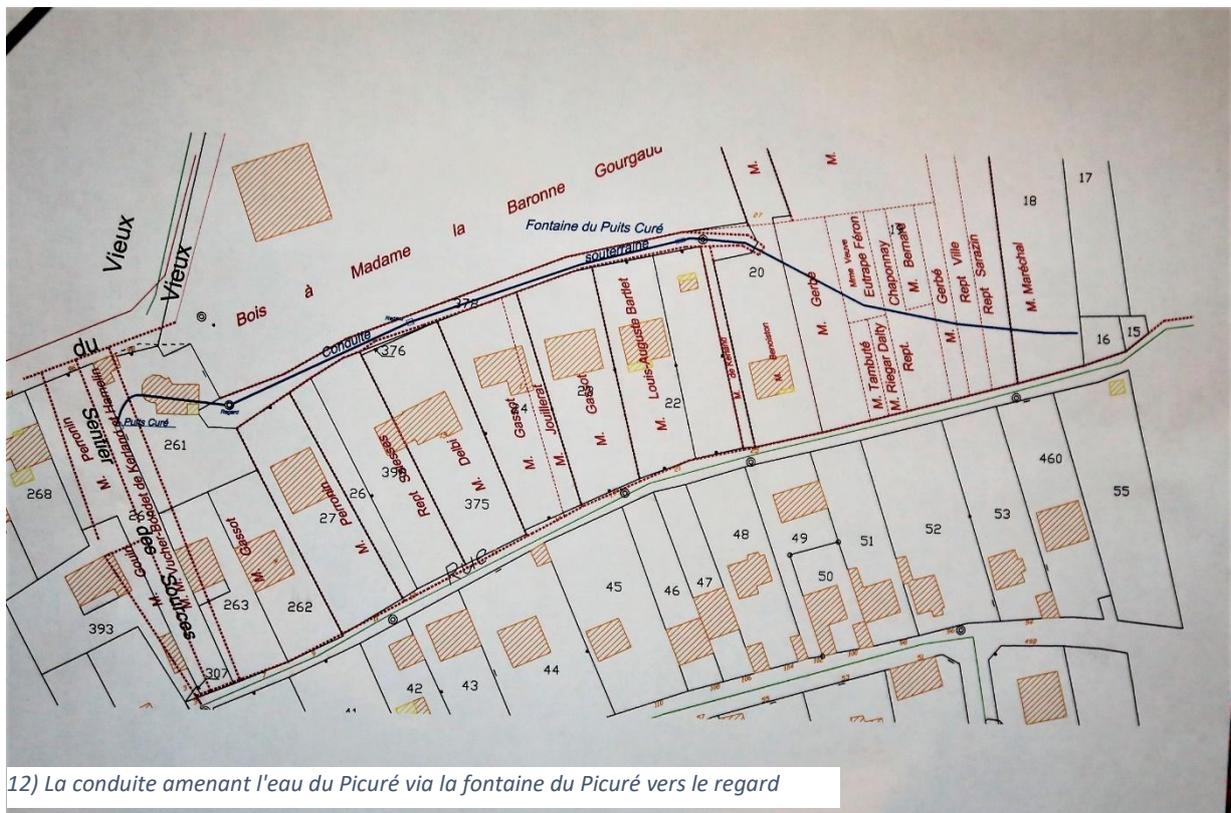
Or, le bas de l'actuelle rue René Coty s'appelle à l'époque rue du Regard ; elle deviendra par délibération du conseil municipal du 18 février 1850 rue de Villeneuve-Saint-Georges. Ce regard est devenu au fil du temps propriété de M. Benoiston, propriété qui deviendra l'Hôtel de Ville et au nord de laquelle sera construit la résidence

¹³ Deux, même, séparés de quelques dizaines de mètres sur les plans les plus anciens.

Beauregard. Un plan de 1921 (ATGT) montre à cet angle (ci-contre) l'arrivée d'une canalisation venant de l'actuelle rue Frédéric Mistral et qui, par le biais d'un regard de partage, distribue « l'eau du Picuré », dit la légende, dans la propriété Benoiston et, ce qui est assez surprenant, ... jusqu'au château Budé soit sur une distance d'environ 400 mètres.

Que pouvait-on « regarder » par un « regard » de 45 m² et à quel titre MM Billotte en étaient-ils propriétaires ? L'explication est que ce regard était plus qu'un regard ; il était probablement au moins l'amorce d'une galerie avec un embryon d'escalier de descente, (peut-être vers une de ces fameuses pierrées ?) dans laquelle se trouvai(ent ?) une ou plusieurs cuvettes de partage de l'eau provenant des sources du Picuré. D'autres schémas de regards datant de la même époque montrent une ouverture débouchant par un escalier sur une conduite ou une canalisation enterrée dans le terrain naturelle ; nous en reparlerons.

Lorsqu'on grossit suffisamment le cadastre de 1810, on voit indiqué, proche de



12) La conduite amenant l'eau du Picuré via la fontaine du Picuré vers le regard

l'emplacement actuel des sources, un embryon d'escalier teint en rouge, couleur utilisée sur le plan pour indiquer un réservoir ou un bassin. Suivant les dires d'un Yerrois, M. Breitel, confirmés par Gilles Baumont, il existait jusque dans les années 1980, avant la flambée des constructions, un accès fermé par une porte en fer qui conduisait à des canalisations – en bois (?) suivant certaines sources - qui se dirigeaient vers l'est, c'est-à-dire en direction du regard. Un acte de vente d'une propriété située au carrefour du Buée, daté de 1843, signale l'existence « d'une source d'eau vive arrivant dans la propriété par des conduits en fonte et en grès ». Par ailleurs, le plan de bornage cité plus haut montre un regard conduisant les eaux dans « le jardin de M. d'Argenville » (en face de la résidence Beauregard actuelle).

Didier Leroy nous a communiqué un extrait de plan cadastral moderne (ci-dessus) sur lequel est superposé en vue de l'exécution¹⁴ de travaux le tracé d'une « conduite souterraine » partant du Sentier des Sources (Puits du Picuré), passant par la fontaine du Picuré (qui, apparemment n'existe plus) et se dirigeant vers l'ex-carrefour du Regard. La parcelle est la même que celle du cadastre de 1810. C'est probablement à cette « conduite » que donnait accès la porte en fer citée plus haut. Il est certain que les propriétés (carrefour du Buet ou Buée, ou...) situées en bas de l'actuelle rue René Coty, en face la Mairie, ont été à un moment ou à un autre alimentées en eau, via une ou des cuvettes de partage, par les sources du Picuré.

Enfin, un document, non daté mais probablement établi¹⁵ dans les années 50, nous détaille le tracé de la même canalisation sur laquelle on trouve trois regards, le Puits Curé et la Fontaine du Puits Curé et cette conduite se termine dans un regard de répartition à hauteur de la propriété Beau Regard (dit le texte). On voit donc que cette source du Picuré est connue depuis très longtemps sans que nous puissions dater l'époque de son captage. Elle a probablement été utilisée dans son état de nature par la population habitant le val d'Yerres avant de faire l'objet d'une appropriation, le document précité égrène d'ailleurs le nom des propriétaires.



13) Le jour des « Grandes Eaux » à Yerres probablement avant 1914. On distingue, en bas à gauche, la sortie de l'eau et une trappe où doit se trouver le robinet. Noter l'utilisation des balais et le bain de pieds d'un enfant.

Ces sources n'ont pas toujours été sages. La chronique rapporte des inondations souvent dues au mauvais entretien des captages. Une des dernières date de 1957, année où les riverains ont écrit au maire de la commune pour lui faire part de leurs doléances.

¹⁴ Qui seront exécutés en 2014.

¹⁵ La note fait référence à un certain M Paillard, plombier à Yerres dans ces années-là.

Périodiquement, des caves ou sous-sol sont inondés, surtout en hiver, mais les jaillissements sont vagabonds et semblent montrer la présence d'une veine d'eau assez large dont la résurgence peut varier. Suivant certaines déclarations, l'origine de la source se trouverait plutôt sur ce qui est, aujourd'hui, la zone industrielle de Crosne. Elles ont été aussi un peu, par certains côtés, les bienfaitrices de la commune. La propriété de M. Benoiston¹⁶, devenue l'Hôtel de Ville, était donc alimentée (entre autres eaux) par les sources du Picuré et elles se déversaient dans un grand bassin qui existe toujours.

Naturellement, comme pour toutes les sources, se posait le problème de la « décharge » de ce bassin. Or, on avait installé une canalisation qui débouchait dans la rue Charles de Gaulle (actuelle). Périodiquement, on ouvrait un robinet et l'eau se déversait dans la rue et, entraînée par la pente naturelle, coulait vers le place du Taillis et de là vers l'Yerres (carte postale ci-dessus). Les Yerrois avaient baptisé cette opération : « Les grandes eaux¹⁷ » ; elle était probablement annoncée par le garde-champêtre. On voyait alors les habitants sortir de chez eux avec des balais et pousser les détritiques (surtout du crottin de cheval) au fil de l'eau dans les caniveaux. Ajoutons que c'est approximativement au même endroit que la statue ornementale de la fontaine du Taillis a été installée pendant quelques années (voir première partie).

Les sources de la résidence Keranna sur le site de l'ancienne propriété Bordeaux

Nous avons un plan de 1911 de la propriété de M. Bordeaux qui s'étendait à l'époque du chemin des Camaldules jusqu'au Réveillon. Cette propriété est, en effet, toute proche du couvent des Camaldules également installé par la volonté du duc d'Angoulême.

Voici ce qu'écrivait en 1922 ce M. Paul Bordeaux dans un petit opuscule¹⁸ concernant les Pères Calmadules : « Ils avaient construit [...] une vaste crypte pour y réunir les eaux fraîches et salubres, dont les tuyaux d'écoulement affleuraient le terrain. Ils avaient creusé à mi-côte un vaste abreuvoir qui a été depuis transformé en pièce d'eau. Ils avaient organisé des fontaines ou des affleurements des sources pour leurs besoins ». La pièce d'eau a disparu, mais son emplacement peut être aisément retrouvé.

À partir de 1959, fut construit sur l'emprise ce qui allait devenir la résidence Keranna sous la forme de grandes barres d'immeuble et d'autres plus petites. Le terrain adjacent est en pente faible pente allant de la côte 115 (Étoile de Bellevue) à la côte 75 (Keranna), soit une dénivelée de 40 m sur 2,7 kilomètres et une pente de 1,5 %. En revanche, depuis Keranna jusqu'au Réveillon, pour une dénivelée de 25 m environ, la pente peut dépasser 7 %. Un plan de 1911 montre une grande abondance de pièces d'eau et de bassins, signe d'une égale abondance d'eaux sinon courantes, au moins latentes, ce qui est conforme à la description de M. Bordeaux ; cependant les aménagements n'ont pas tous subsisté jusqu'à nos jours, notamment le grand bassin qui a été comblé. Tout le coteau sur la rive nord du

¹⁶ Le plan de l'hydraulique de la propriété montre des lacunes de canalisation. En 1921, la mémoire des lieux commençait à disparaître.

¹⁷ D'autres grandes eaux ont utilisé les bornes fontaines alimentées en eaux de Seine comme nous le verrons dans le prochain article, en principe deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche, à partir de 7 heures du matin.

¹⁸ Paul Bordeaux, *Recherche historique sur le couvent des Calmadules de Grosbois à Yerres*, 30/06/ 1922.

Réveillon montre une très grande abondance de sources et l'eau affleure presque partout sur la pente toujours assez forte. Toutes ces sources se trouvent aujourd'hui en site privé.

Nous avons répertorié sur le terrain trois (au moins...) endroits d'où sourd l'eau, tous situés à des côtes s'échelonnant depuis le presque plateau où est construite la résidence Keranna jusqu'au Réveillon et il est probable que la ligne de source s'étend tout au long du Réveillon sur sa rive nord. Des filets d'eau apparaissent çà et là le long de la pente et la présence d'une végétation dense, presque équatoriale, est le signe d'une humidité constante du sol. Ces sources, n'étant pas situées dans des zones habitées, sont peu connues, beaucoup moins que celles du Picuré. L'eau qui apparaît est, cependant, remarquable par sa pureté et sa clarté.



14) Exutoire S1

Budé partie sud, mais en beaucoup plus petit, se trouve un peu plus bas et un peu plus à l'est que la précédente. Des bassins de petites dimensions et une (petite) grotte (avec des stalagmites !) ont été établis pour favoriser l'écoulement des eaux tout en créant des effets artistiques. Cet aménagement figure sur le plan de 1911 approximativement au changement de pente. Le débit est, actuellement (mai 2019), faible, mais apparemment, peut-être plus

La première¹⁹ (S1), juste en lisière de propriété est peut-être la décharge d'un puits capté et elle est aujourd'hui inaccessible. Elle semble avoir bénéficié de travaux récents²⁰ en remettant en état un chenal (une pierrée !) d'une quarantaine de centimètres de large qui conduit l'eau suivant la pente jusqu'au Réveillon. Ce chenal ne figure pas sur le plan du domaine.

La seconde²¹ (S2), aménagée en rocailles, un peu comme l'est la fontaine



15) Aménagement S2

¹⁹ Coordonnées géographiques S 1 : 48.712004, 2.507387.

²⁰ Effectués par qui ?

²¹ Coordonnées géographiques S 2 : 48.712633, 2.509328.

important si on en juge par les conduits d'écoulement. La décharge coule librement vers le Réveillon qui se trouve à une trentaine de mètres plus bas. Certains Yerrois connaissent encore cet emplacement qui mériterait d'être remis en valeur.



La troisième²² (S3) se trouve sur le bord nord du chemin de promenade, le long de la rivière, en bas du coteau. Elle se compose de trois bassins de dimensions croissantes et la décharge se fait directement dans le Réveillon sur quelques mètres. Le premier bassin, immédiatement après la source qui sourd de dessous un rocher²³, montre une eau très claire et...appétissante sans aucun dépôt ! Le chemin qui borde la rivière étant légèrement surélevé, une partie de l'eau qui sourd tout autour des bassins constitue une mare qui s'étale largement le long de ce chemin sans le franchir et remplit ainsi un fossé toujours en eau et qui semble avoir été creusé dans des temps reculés.

Pas très loin de la résidence Keranna, dans une propriété privée aux environ de la résidence du Petit-Bois, en bordure sud-est de l'ancien couvent des Camaldules, on trouve deux autres sources dans des propriétés privées. De l'une d'entre elles (ci-contre) émerge ce qui ressemble à une pierrée.



17) Une pierrée proche de la résidence du Petit Bois

Enfin signalons une dernière source, la seule située, à notre connaissance, au sud de la rivière, qui semble être intermittente et dont le débit paraît très lié à la pluviométrie. Elle prend naissance dans la rue Berthie Albrecht et l'eau coule suivant une forte pente jusqu'à la rue Delacarte où elle disparaît dans un regard. En 1982, un voisin, écrivait au maire pour faire capter cette source dont l'eau avait fini par creuser une saignée devant sa maison. Cette résurgence n'apparaît plus en ce moment mais nous

²² Coordonnées géographiques S 3 : 48.711491, 2.506538.

²³ Sur la pente ou au bas de la pente, on trouve de très nombreux rochers exactement semblables à ceux qui existent au-dessus de l'Yerres plus à l'ouest.

ne savons pas quelle en est la raison.

Notre étude des sources se termine ici, fin provisoire cependant, car de nombreux indices nous incitent à penser que le sujet mérite de plus longues recherches qui donneront lieu à une nouvelle publication le moment venu.

Les puits

Ils ont assuré en grande partie l'alimentation en eau du village, en haut (sur « la Montagne » comme on appelait également le quartier de « La Normandie ») et en bas du coteau. Comme nous l'avons vu, l'habitat était resserré autour d'un puits. Chaque maison ou groupe de maisons possédait son puits. Ils palliaient relativement facilement l'absence de fontaines publiques (ou leurs défaillances) et cela explique peut-être en partie le retard pris par la commune dans la généralisation de la distribution de l'eau par un concessionnaire, comme nous le constaterons dans un troisième article. Le puits n'était pas exposé aux aléas des fontaines tributaires d'un réseau de canalisations peut-être fragile. Enfin, comme nous l'avons constaté, ils sont à la base du captage des sources ; on devrait plutôt dire du puisage dans les nappes aquifères. La prise d'eau n'est généralement pas placée au fonds du puits ; pour éviter son colmatage, elle est protégée par une crépine. Toute l'eau du puits n'est donc pas utilisable ; il en reste toujours un certain volume.

La présence de puits dans des zones inhabitées s'explique par la présence de jardins ; il faut, en effet, tenir compte aussi des besoins en eau pour l'arrosage et plusieurs puits ont



18) L'intérieur d'un puits rue René Coty

probablement eu une utilisation mixte, la fonction d'arrosage étant antérieure à la fonction alimentation. Le plus ou moins grand éloignement du puits des habitations en souligne la destination. Ainsi, dans la rue René Coty, de création récente, il existe de part et d'autre de l'emprise de très nombreux puits. Sur le côté sud de la rue, à hauteur du 50 de la rue René Coty, on en trouve trois sur un espace d'environ 1.000 m², toujours en eau. Or le cadastre montre jusque dans les temps modernes des zones inhabitées ; ces puits avaient donc une fonction d'arrosage.

Ils sont plus ou moins profonds selon la localisation : 7 m et plus sont courants et la garde d'eau est toujours

supérieure à 1 m avec des variations correspondant aux épisodes de pluviométrie plus ou moins importante. Ils sont construits souvent de la même façon. D'un diamètre hors œuvre égal ou supérieur à 1 m, les parois d'environ 40 cm d'épaisseur sont constituées de pierres, généralement de la meulière, non hourdées sauf à la partie supérieure. L'absence de mortier est volontaire pour laisser l'eau percoler à travers les interstices des pierres.

Ils disposent tous d'une margelle de hauteur variable - souvent moins de 1m - et sont équipés d'une poulie fixée sur une ossature métallique pour remonter les seaux. Vers le milieu du XIX^e siècle, progressivement, une pompe remplacera la poulie. Il est, en effet, facile d'ajouter une pompe qui facilite le puisage de l'eau, ce qui sera fait presque systématiquement à partir des années 1850 dès que la technique et un coût raisonnable le permettront. C'est le cas sur la photo ci-dessus sur laquelle on aperçoit en haut à gauche un tuyau de plomb à l'extrémité de laquelle se trouvait une pompe à mains.

Quelques puits yerrois

Beaucoup sont encore identifiables. Si la margelle a disparu, il reste souvent un corps de pompe en place sur un couvercle scellé au ras du sol. Voici ci-dessous quelques puits anciens dans différents états de conservation



19) Reste d'un puits à hauteur de la Croix Boissée

Les immeubles voisins de la propriété Budé devenue celle de Madame Dècle comportent un puits au carrefour (numéro 2), autrefois carrefour de la Croix Boissée (ou Broissière, ou même Broisselle, plusieurs orthographes possibles) ainsi appelé parce qu'il existait effectivement une croix à cet endroit. Il était incrusté dans un mur, fermé par une porte en bois et il aurait été comblé²⁴ aussi récemment qu'après la tempête de 1999. Les barres, qui subsistent, supportaient les poulies et les cordages par où on pouvait puiser l'eau. La présence d'une porte sous-entendait un usage privé, au moins communautaire du puits.



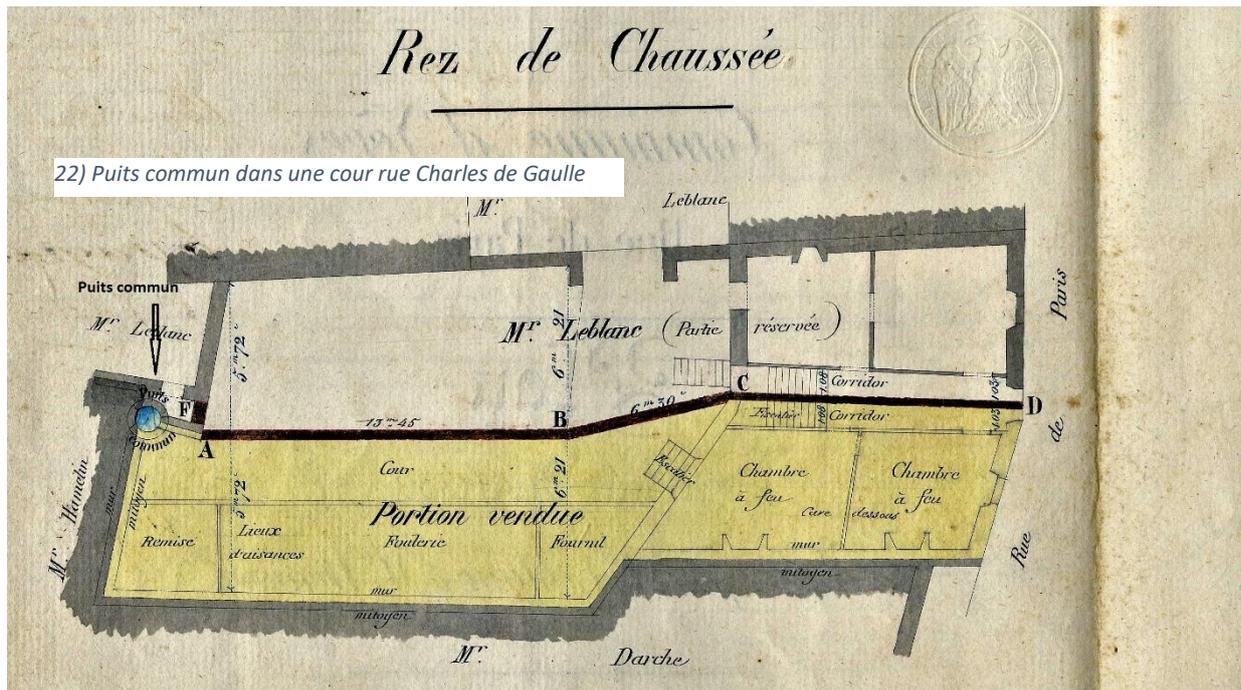
20) Puits transformé en dépotoir



21) Puits ancien dans son état d'usage (sauf le lierre !)

²⁴ Déclaration d'un Yerrois, M Davies.

Exemple de puits collectif évoqué au début de cet article et qui n'existe plus aujourd'hui, celui que l'on trouvait dans cette propriété sise avenue Charles de Gaulle actuelle vendue par partie en 1856. On remarque le puits commun (à trois foyers) dans le milieu du coin gauche de l'image à environ 5 m des... « lieux d'aisance ». Une « chambre à feu » est une chambre où se trouve au moins un conduit de cheminée pour chauffer la pièce. De très nombreux puits ont subsisté, mais sous une autre forme. Beaucoup ont été transformés en puisards recevant les eaux pluviales (p. 2) ; certains ont même servi pendant quelques années de...fosses septiques.

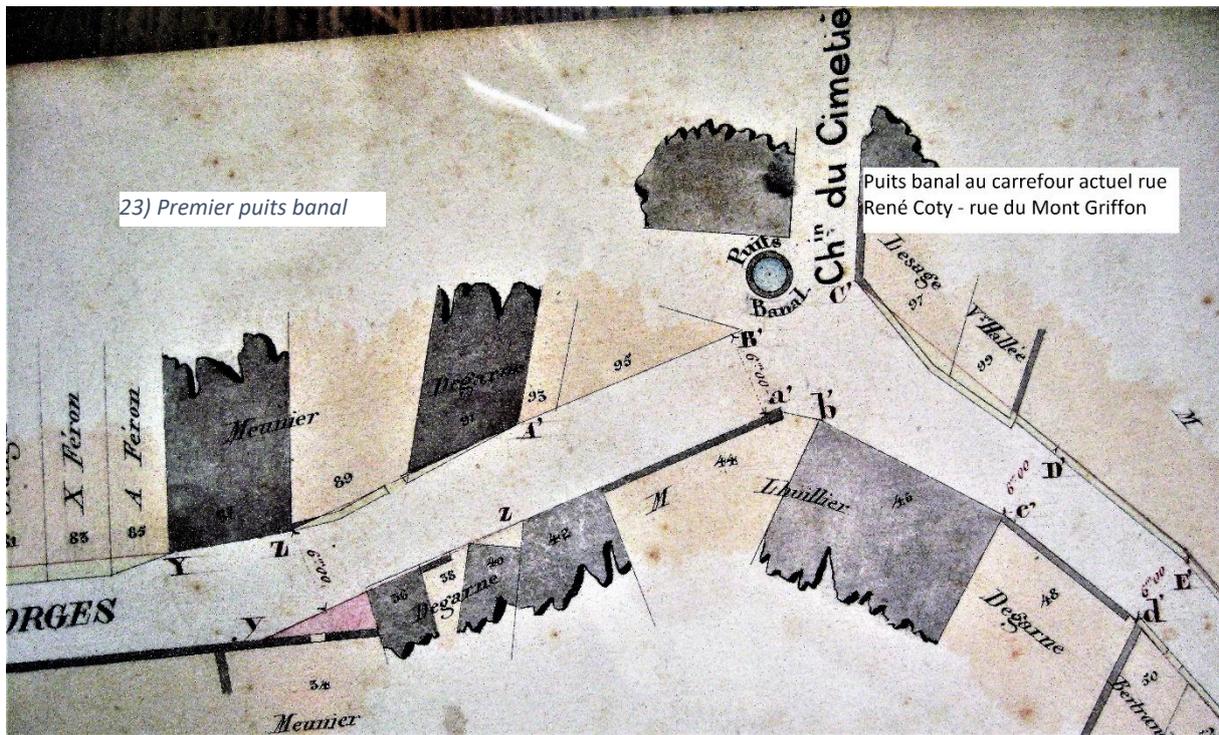


Puits banal, pompe banal, pompe publique et...puits des sœurs

Dans la rue allant du carrefour de la rue du Cimetière avec la rue René Coty jusqu'à celui de la rue Pierre Guilbert avec la rue de la Grange, dans un plan d'alignement des rues de Yerres datant de 1856, on trouve la mention d'un puits banal, d'une pompe publique et d'une pompe²⁵ banale. Quelle différence entre banal et public en remarquant que si le scribe emploie les deux appellations, c'est qu'il a probablement une bonne raison ? Au XIX^e siècle les banalités sont une histoire ancienne ; la nuit du 4 août 1789 a balayé toutes les formes de droits seigneuriaux mais, peut-être par habitude, banal s'emploie alors pour communal ; de nombreux textes en témoignent. Une pompe et un puits sont donc des biens appartenant à la commune ; c'est-à-dire, et c'est important, que l'entretien appartient à la commune. Qu'en est-il du puits public ? Le puits public n'est pas banal, donc la commune ne l'entretient pas mais, cependant, tout un chacun, tout « public », peut venir y puiser de l'eau. Voyons où sont ces différents puits.

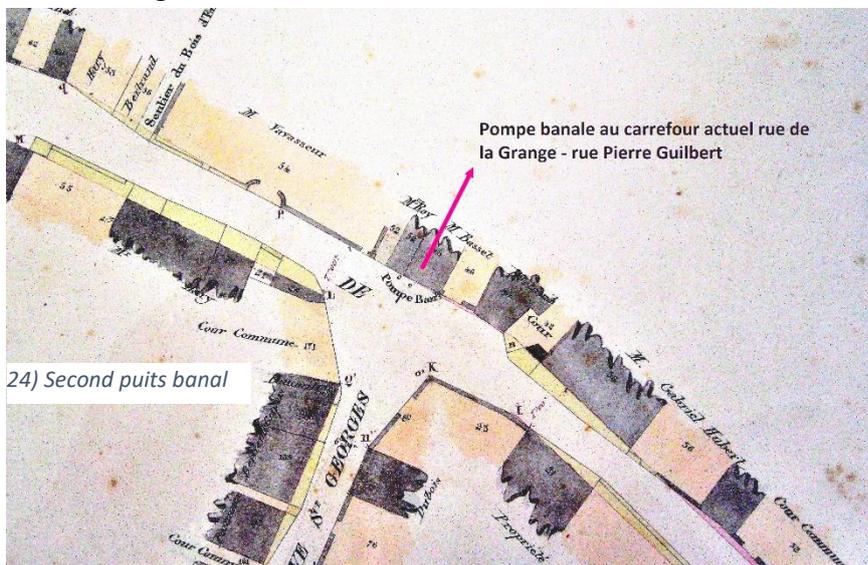
²⁵ Toutes les deux puisant l'eau dans...un puits.

Le premier, le plus à l'ouest, au carrefour de la rue René Coty avec la rue du Cimetière, est mentionné en tant que puits banal ; toutes les traces ont aujourd'hui disparu.



Nous nous trouvons à l'endroit où se trouvait en 1846 le hameau du Pas d'Âne d'où partaient et arrivaient rue et sentier du même nom qui sont devenus rue René Coty et rue Pierre Guilbert.

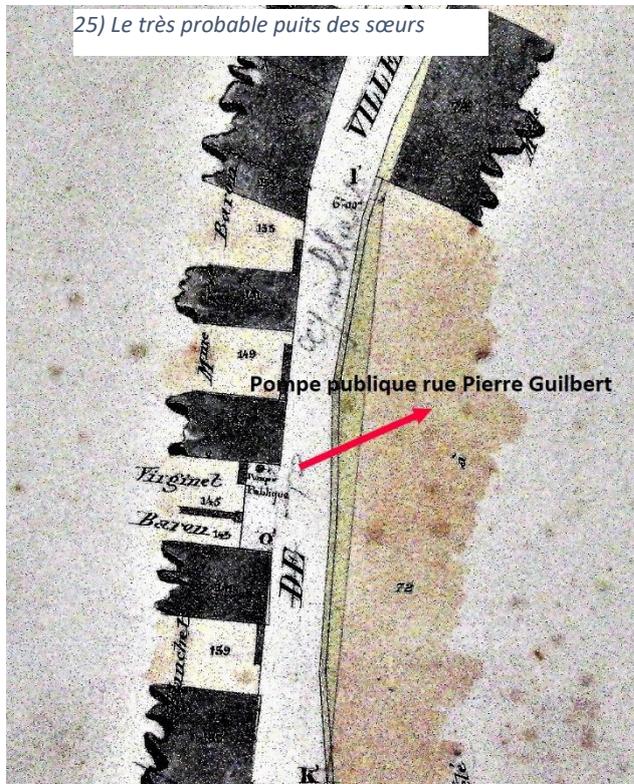
On se souvient (voir premier article p. 5) que lors du tarissement des eaux de la fontaine Soulan, on avait fait une recherche de l'origine de la source et qu'on avait conclu à la responsabilité de Charles de Lorraine qui utilisait dans son enclos les eaux provenant de la source Soulan et « d'un puits appelé le Pas d'âne situé en haut du village et amenée par aqueduc et réservoir au Clos goulu ». Si on remarque qu'il se trouvait également une fontaine rue du Pas d'Âne (voir p. 6) en 1834, on peut conclure que toute la zone délimitée par les actuelles rue René Coty, rue Pierre Guilbert, rue Cambrelang et rue de l'Église était riche en sources et puits et qu'il existait (et existe peut-être encore) un aquifère qui a largement été utilisé au cours des âges.



Le puits à l'autre extrémité de la rue Pierre Guilbert est mentionné, lui, comme pompe banale (pompe mise en place par une décision du conseil municipal en 1855), mais la forme circulaire du mur de la propriété à cet endroit semble indiquer qu'il a épousé

dans un passé assez lointain un édifice qui était probablement une margelle de puits.

Reste à localiser la pompe publique ! Or le plan, qui nous montre les trois pompes ou puits, indique bien une pompe publique tout proche de la propriété d'un certain M. Baron, propriété également indiquée sur le plan.



25) Le très probable puits des sœurs

Nous avons vu dans le premier article que le fontainier lors de l'expertise en septembre 1720 de l'origine de l'eau découverte par le sieur de Barco l'identifiait comme « la décharge du puits dans la rue qui traverse le haut du village joignant la maison des sœurs de la Charité » Dans la terminologie de l'époque, le verbe « joindre » impliquait la proximité. Il y a donc un puits des sœurs quelque part dans le quartier de Normandie et la rue « qui traverse » ne peut être que l'actuelle rue Pierre Guilbert.

On trouve trace de la mention de ce puits dans une délibération du conseil municipal du 20 février 1853 dans laquelle le conseil prend acte de la

nécessité de nettoyer et/ou de couvrir le puits des sœurs dans lequel les gamins du village ont jeté des immondices.

Toujours en 1853, le maire de Yerres, le Comte du Taillis avise son conseil municipal qu'il a acheté et installé pour la somme de 200 francs une pompe. Un peu plus tard, en 1878, le conseil municipal réagit à la plainte de...M. Baron qui ne supporte plus le bruit du mécanisme du « balancier de la pompe du puits des sœurs ». C'est donc l'emplacement du puits des sœurs.

Il se trouvait bien rue Pierre Guilbert actuelle au numéro 48 de la rue. On voit encore la niche au pied de laquelle se trouve un tampon fermant le puits. La margelle (d'où la circularité de la partie basse de la niche) a été démolie à une époque inconnue et il reste en place le corps de pompe, manifestement d'un âge vénérable, qui a remplacé le dispositif de puisage habituellement rencontré (poulie et chaîne !). Enfin dernière preuve



26) Ce qui reste du puits des sœurs aujourd'hui

d'identification, une Yerroise²⁶ a découvert dans les archives familiales un acte de vente datant de 1966 qui stipule que l'acquéreur d'une maison située au 44 bis rue Pierre Guilbert aura accès « avec tous droits à la cour commune et au puits des sœurs ».

Finalement, combien y-a-t-il de bornes fontaines publiques à Yerres autour de 1860 ? Une délibération du conseil municipal du 25 mai 1857 autorise le maire à passer commande au plombier du village, M. Selves, de l'entretien des quatre fontaines et des deux pompes du village moyennant une dépense de 250 F pour trois années. En 1878, une discussion du conseil évoque l'existence de quatre bornes fontaines. On peut donc retenir qu'il existe à Yerres, dès 1860 et probablement jusqu'au début du siècle suivant, au moins quatre fontaines publiques. Nous verrons leur devenir dans un prochain article alors que notre ville va connaître la première distribution d'eau par un concessionnaire.

A Bourachot (janvier 2020)

L'auteur remercie pour leur contribution Gilles Baumont, Michel Berrier, Monique Patron, Jean Pierre Toussaint, Didier Leroy, Véronique Gossiome-Roncin, toutes et tous de la Société d'Histoire d'Yerres. Madame Bellelle archiviste de la ville d'Yerres. Madame et Monsieur Petroff, Madame Lanzani, Madame Barnole, Monsieur Davies, Monsieur Breitel et Monsieur Mafety (société ATGT) nous ont aidé à des titres divers, qu'elles et ils en soient remercié(e)s.

Crédits documentaires : Michel Berrier (6, 19, 20, 21) ; A Bourachot (1, 2, 6, 9, 14, 15, 16, 17,18, 19, 26) ; Archives communales (4, 5, 8, 10, 23, 24, 25) ; ATGT (3, 11) ; Didier Leroy (7, 12, 13).

²⁶ Monique Patron de la Société d'Histoire d'Yerres.